



12, rue de Louvois - 75002 PARIS - tel : 01.40.15.82.68 - fax : 01.40.15.85.99 - sud@culture.fr

MALAISE EN DRAC : LES ANNONCES DU MINISTERE

Facétie ou pas, le cabinet et le secrétariat général du ministère avaient choisi le jour des défunts pour informer les organisations syndicales des mesures prises suite aux annonces de Frédéric Mitterrand lors de son déplacement estival en Auvergne (30 août). Conscients de l'importance des sujets à aborder, ce n'est pas moins d'une heure, entre 12 et 13 heures, que nos interlocuteurs ont bien voulu nous accorder.

Qu'ils soient remerciés pour ce signe des plus encourageants sur l'attention qu'ils portent aux personnels des DRAC. Comme le disait notre ministre, ne sont-ils pas « *le visage, la parole et la main* » du Ministère en région. Toute ressemblance avec la Sainte Trinité ne saurait être que fortuite. Surtout en ces temps où les obscurantismes religieux se déchaînent contre toutes les formes de la liberté d'expression (cinéma, théâtre, presse,...).

SUD Culture Solidaires souhaitait principalement être informé sur trois des points abordés par le ministre. Son circuit des visites en DRAC, les seules aptes à lui fournir une connaissance exacte de leur situation, les décisions concrètes en matière d'effectifs et l'Inspection Générale des Affaires Culturelles concernant CHORUS.

Concernant les visites du ministre en DRAC, il a été confirmé que chaque fois qu'il se déplacerait en région et si son agenda le permettait, il se rendrait dans les DRAC. Attendons donc de voir...

Au sujet des effectifs, les vacances de poste devraient être partiellement compensées par 70 sorties concours en 2012.

*Soit 33 recrutements effectifs au 31 octobre ainsi qu'un Architecte urbaniste de l'État pour le STAP de l'Essonne au 7/11 et un AUE pour le STAP de Charente au 1/12.

*Les 19 et 20/12/2011, organisation du concours des Chargés d'études documentaires avec 11 affectations en DRAC.

*En 2012, organisation d'un concours d'ICCEAC avec 17 affectations en DRAC, de concours d'Ingénieurs et de Techniciens des services culturels et du patrimoine des bâtiments de France avec une affectation des lauréats qui ne sera connue au mieux qu'à la fin du second semestre 2012.

Ce sont donc principalement des postes A et B qui seront pourvus alors que les DRAC souffrent également d'un sous-effectif pour exercer l'ensemble des indispensables fonctions support.

Parallèlement, le ministère annonce, pour la énième fois, une « optimisation » de la gestion prévisionnelle des effectifs avec une cartographie des métiers en DRAC, des études ciblées sur les fonctions supports et les effectifs patrimoniaux, la définition d'« effectifs-socle » pour chaque DRAC, la vérification de la répartition de l'emploi par corps et l'analyse précise des besoins. Le but n'est pas, bien sûr, de recruter des effectifs à hauteur des besoins et des missions, mais de procéder à des redéploiements entre DRAC considérées comme bien dotées, voire en sur effectif, et DRAC déficitaires par manque d'attractivité (ce qui serait le cas de celles du nord-est de la France).

Les non remplacements des départs à la retraite ont été confirmés, dans la proportion d'un poste perdu pour 4 départs (15 en 2012 et 12 en 2013), ce dont il y aurait tout lieu de nous satisfaire puisqu'on échappe au suicidaire 1 sur 2. Ajoutons, cependant, les 9 ETP supprimés dans le cadre du transfert de la gestion de la paye, 6 autres, principalement de la DRAC d'Ile de France, étant redéployés en administration centrale. De prochaines réunions devraient permettre d'en savoir un peu plus sur le détail de ces mesures.

Enfin, s'agissant de **CHORUS**, l'IGAC a reçu sa lettre de mission, le 13 octobre, afin de faire un premier bilan sur les incidences de sa mise en place, de sa « performance », de son adaptation et d'apprécier la nécessité d'éventuels ajustements. Cette inspection devra également s'intéresser à la « charge de travail induite pour les services et aux conditions de travail des agents concernés », ce qui constituait l'une des principales revendications de SUD Culture Solidaires et des autres organisations syndicales. Un rapport d'étape sera remis au 15 décembre et le rapport final fin janvier 2012.

Nous en avons profité pour dénoncer la manière dont a été gérée cette fameuse prime CHORUS qui a été versée en août. Il y a eu, ainsi, de fortes disparités entre les DRAC, qu'il s'agisse des critères d'attribution, du nombre des bénéficiaires et de son montant. Non seulement, tout a été décidé dans le secret des bureaux directoriaux mais, de plus, la communication a souvent été défailante. A tel point que des agents ont bien vu une « prime pour surcroît d'activité » apparaître sur leur bulletin de salaire, tout en ignorant à quoi elle correspondait !

A l'évidence, le cabinet et le secrétariat général du MCC sont décidés à répondre aux angoisses qui ont été exprimées ces derniers mois par l'immense majorité des agents des DRAC. La nomination comme chef du département de l'action territoriale de l'ancien Drac-adjoint du Nord-Pas-de-Calais ne constitue t-elle pas un signe encourageant ?

SUD Culture Solidaires, le 2 novembre 2011